



Libre-échange et gains au plan social

Ses opposants prétendent que le libre-échange permet à un petit nombre de s'enrichir, mais même les plus démunis en bénéficient

par **David Stewart-Patterson**
Conseiller principal, politiques et communications

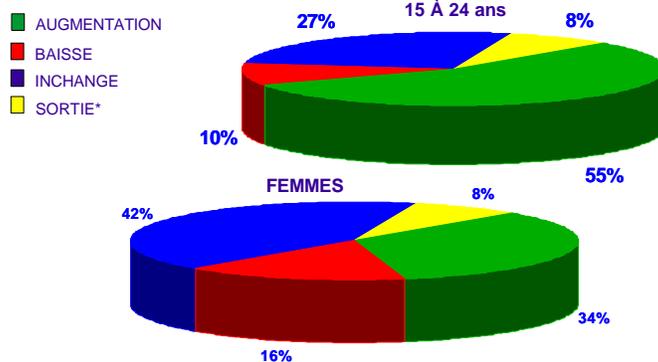
Il ne fait plus de doute que, tout compte fait, le Canada profite de la libéralisation des échanges commerciaux. Les sceptiques de la première heure sont maintenant enthousiastes. Il suffit de constater la performance du Premier ministre Chrétien à l'occasion de sa visite à Washington ce mois-ci pour s'en convaincre. Les statistiques commerciales sont maintenant si éloquentes que les plus fermes opposants à la libéralisation du commerce ont dû remanier leurs arguments.

Ainsi, la présidente du Conseil des Canadiens, Mme Maude Barlow, déclarait récemment qu'elle n'a jamais prétendu que le libre-échange minerait la croissance économique au Canada (une affirmation qui contraste avec ses propos antérieurs), mais bien que le libre-échange incontrôlé accentuerait la division des classes entre les Canadiens. En fait, elle cherche à rendre le libre-échange responsable de la polarisation de la société canadienne.

Cet argument comporte une lacune fondamentale. On ne semble observer aucune polarisation des revenus au Canada, contrairement aux États-Unis.

Il est vrai que les plus grandes sociétés canadiennes sont à l'origine de l'effort d'accroissement de notre compétitivité internationale. Ces dernières ont investi le plus énergiquement dans les nouvelles technologies. Grâce à elles, le Canada a plus que doublé ses exportations de machines et d'équipement entre 1988 et 1995. En 1994, les 50 plus importants exportateurs canadiens intervenaient pour près de la moitié du total des exportations. Les grandes sociétés ont ainsi réagi le plus rapidement aux

**MOBILITÉ DU REVENU, 1989 - 1994
(PAR RAPPORT AU QUINTILE DE REVENU DE 1989)**



*Décédé, a quitté le Canada ou a cessé de produire une déclaration de revenu.

SOURCE : STATISTIQUE CANADA

débouchés attribuables à la libéralisation des échanges et en ont profité le plus directement. Mais cela n'a donné lieu à aucun élargissement sensible des écarts de revenu entre les Canadiens.

En fait, selon une récente étude de la dynamique du revenu menée par Statistique Canada, même au cours de la période de restructuration intensive observée entre 1989 et 1994, ceux dont le revenu est le plus faible étaient les plus susceptibles de réaliser des gains.

Statistique Canada rapporte que 82 pour cent de ceux compris dans le quintile de revenu le plus faible ont constaté une croissance de leur revenu réel au cours de ces cinq années, contre à peine 40 pour cent de ceux du quintile de revenu le plus élevé. L'étude portait sur le revenu total, ce qui englobait les gains, les placements et les paiements de transfert indiqués dans les déclarations de revenus.

Plus de la moitié de ceux dont le revenu était le plus faible en 1989 ont également fait des gains relatifs et avaient grimpé d'un quintile ou plus en 1994. La situation des femmes s'est améliorée

Suite ...

BUSINESS COUNCIL ON NATIONAL ISSUES · CONSEIL CANADIEN DES CHEFS D'ENTREPRISE

90 Sparks Street, Suite 806 · 90, rue Sparks, bureau 806
OTTAWA Canada K1P 5B4

Telephone (613) 238-3727 Téléphone · Facsimile (613) 236-8679 Télécopieur
E-mail address bcni@flexnet.com Courrier électronique

avril 1997

OPINIONS



suite de la page 1 ...

plus rapidement que celle des hommes, et les jeunes ont été les grands gagnants (voir les graphiques à la page précédente). Les Canadiens âgés de 15 à 24 ans en 1989 avaient 5,5 fois plus de chances de grimper d'un quintile ou plus que de perdre du terrain. Et 65 pour cent des jeunes qui ont amorcé la période à l'étude dans le dernier quintile ont grimpé d'un quintile ou plus au cours de la période de cinq ans.

Certains Canadiens ont effectivement subi une très forte baisse de revenu, mais ceux qui ont bien fait sont beaucoup plus nombreux. Plus de deux fois plus de Canadiens ont déclaré une hausse d'au moins 50 pour cent de leur revenu réel que ceux qui ont indiqué avoir subi une perte de revenu de la même ampleur. La plupart de ceux qui ont produit une déclaration de revenus en 1989 et en 1994 et qui faisaient partie des trois derniers quintiles ont constaté des gains réels. En outre, 68 pour cent de ceux qui se trouvaient dans le dernier quintile en 1989 ont enregistré une hausse de revenu d'au moins 50 pour cent après inflation en 1994 (voir le graphique ci-dessous).

Ce profil de la mobilité du revenu des particuliers confirme les résultats d'une étude sur l'inégalité des gains publiés l'an dernier par l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE). Selon cette étude, aux

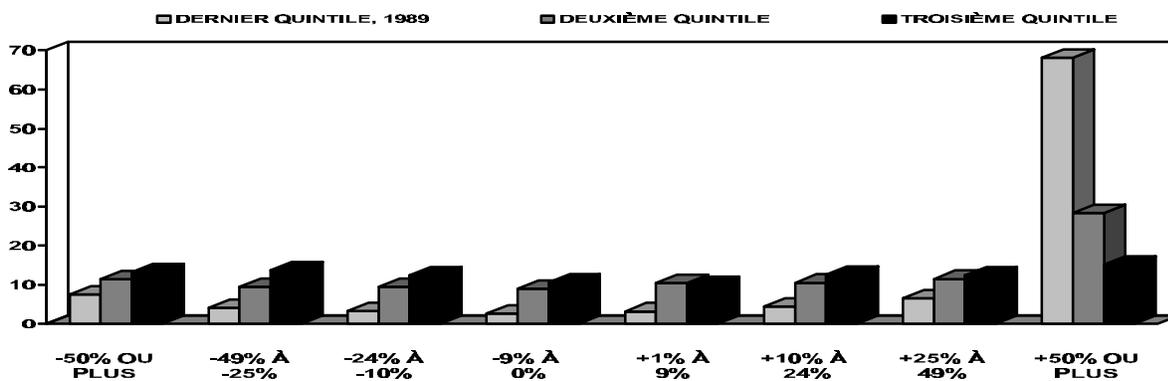
États-Unis, l'écart entre les personnes à revenu élevé et celles à faible revenu s'est creusé, et les Américains les plus pauvres ont connu une érosion de leur revenu en termes réels. En revanche, le Canada a été l'un des rares pays industrialisés où la dispersion du revenu (c.-à-d. l'écart entre le groupe dont le revenu est le plus élevé et celui dont le revenu est le plus faible) s'est bel et bien résorbé depuis une décennie.

Entre 1986 et 1994, les Canadiens (et plus particulièrement les femmes) à faible revenu ont réalisé les gains les plus importants au chapitre des salaires. L'écart entre le groupe dont le revenu est le plus élevé et celui dont le revenu est le plus faible a diminué au cours de cette période au Canada alors qu'il s'est accru aux États-Unis.

Il n'existe peut-être aucun lien de cause à effet entre la signature d'accords de libre-échange et cette évolution du revenu, mais deux faits demeurent : l'économie canadienne a largement bénéficié du libre-échange, et, depuis la signature de ces accords, l'écart entre les Canadiens à revenu élevé et ceux à faible revenu s'est atténué au lieu de s'accroître. D'une manière ou d'une autre, les énormes retombées de la libéralisation des échanges commerciaux ont profité à une très grande majorité de Canadiens, et non à une minorité privilégiée.

LA PLUPART DES CANADIENS À FAIBLE REVENU ONT DÉCLARÉ DES GAINS RÉELS

(% DE VARIATION DU REVENU RÉEL, 1989 À 1994)



SOURCE : STATISTIQUE CANADA

OPINIONS est une publication du Conseil canadien des chefs d'entreprise (CCCE) dont l'objectif est d'offrir aux lecteurs une perspective du milieu des affaires sur divers sujets d'intérêt pour nos membres. Les opinions qui y sont exprimées sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les positions du CCCE. Vous pouvez faire part de vos questions ou commentaires en communiquant avec le rédacteur d'Opinions, David Stewart-Patterson.